

Théorie de la régulation 2023



Chapitre d'ouvrage

Chapitre 2. Les régimes d'accumulation et d'appropriation

Par [Robert Boyer](#)

Pages 28 à 37

[Article](#)[Bibliographie](#)[Auteur\(e\)s](#)[Illustrations](#)[Sur un sujet proche](#)[Feuilleter](#)

La logique du capital est de s'accumuler à la poursuite du profit donc en relançant en permanence la croissance des économies qui s'y soumettent et leur transformation. Les formes institutionnelles, entendues comme codification des rapports sociaux fondamentaux, canalisent ces processus et façonnent différents régimes d'accumulation et d'appropriation dont la viabilité est limitée dans le temps et l'espace. Chacun d'entre eux se définit par la conjonction d'un rapport social d'activité, un rapport social à l'environnement, un horizon temporel, un partage de la valeur, une composition de la demande sociale. La recherche confirme l'existence d'un nombre limité de ces régimes selon que l'accumulation est dominée par la concurrence, le rapport salarial, le rapport à l'environnement, le régime financier et monétaire ou relation État/économie.

[Besoin d'aide ?](#)

De longue date, la notion de régime d'accumulation permet d'analyser comment un ensemble de codifications de formes institutionnelles est compatible ou non avec un processus d'accumulation. Ce dernier, en dépit de ses contradictions et des déséquilibres qu'il ne cesse de provoquer, impulse la dynamique économique d'une entité, fut-elle traversée par des crises petites ou grandes. Le propos du présent chapitre est d'inclure dans l'analyse les processus d'appropriation et non plus seulement d'accumulation. Ainsi, il devient possible de traiter tant des régimes rentiers que des capitalismes de plateforme, lointains héritiers du capitalisme commercial qui a précédé le capitalisme industriel. C'est aussi une façon d'analyser les relations entre accumulation et environnement afin d'incorporer un trait majeur des sociétés contemporaines mais aussi de revisiter l'histoire de la succession des régimes.

Pour lever toute ambiguïté, il faut d'abord souligner que ce concept de régime est une construction intellectuelle, ce n'est pas une donnée d'observation. Autant le mode de régulation est accessible aux acteurs, autant le régime d'accumulation dérive d'une construction du chercheur car il opère à un niveau intermédiaire entre les implications d'un mode de production capitaliste et les données de l'observation. L'opposition avec l'hypothèse de la théorie standard, à savoir la rationalité des anticipations, est radicale. Une autre incompréhension tient à la confusion de la partie et du tout. Par exemple, le fordisme est souvent interprété comme processus de production fondé sur la chaîne de montage et la production de masse...qui ne sont pourtant que des composantes qui doivent être complétées par la configuration du rapport salarial, du rapport à l'environnement et la nature de la concurrence pour définir le régime d'accumulation qu'est le fordisme pour la TR. Il décrit comment est créée et appropriée la valeur et non seulement comment est organisé le processus de production.

L'accumulation, consubstantielle à la logique capitaliste

La nature même des relations sociales constitutives du capitalisme interdit de recourir à la notion d'un équilibre stationnaire, doté de stabilité structurelle. En effet, la concurrence à laquelle se livrent les entreprises déclenche un processus de

mise en mouvement des techniques de production, des formes d'organisation du travail mais aussi de la structuration des marchés. La pression mimétique fait donc succéder des phases de sur- puis de sous-accumulation. Cependant, le trait le plus fondamental qui explique le caractère improbable d'un équilibre stationnaire tient aux conflits et aux contradictions qu'implique le rapport capital-travail. D'un côté, l'exploitation du travail peut-être tellement élevée qu'elle tarit la genèse de la demande. D'un autre côté, les configurations qui favorisent le dynamisme de la demande peuvent impliquer une distribution du revenu qui réduit le niveau du profit, donc bloque l'accumulation.

À un second niveau d'abstraction, le processus d'accumulation qui se présente comme croissance de la valeur implique aussi une transformation des rapports sociaux fondateurs du capitalisme, principalement la monnaie, la concurrence et le rapport salarial et le rapport à l'environnement. Dès lors, l'accumulation ne peut se poursuivre que si l'arrivée aux limites d'un régime, lors d'une crise structurelle, suscite l'émergence d'une autre architecture des formes institutionnelles, susceptible de relancer l'accumulation sur de nouvelles bases. Dans le capitalisme, l'accumulation est un processus sans cesse relancé par la concurrence et les valeurs qu'elle promeut dans la société au nom du toujours plus, selon des configurations qui changent dans le temps et dans l'espace.

Les formes institutionnelles : une codification des rapports sociaux et non pas des contraintes

Monnaie, concurrence et rapport salarial sont traditionnellement les formes institutionnelles qui interviennent de façon déterminante dans la formation d'un régime d'accumulation. L'inclusion des rapports d'appropriation permet d'introduire la question des droits de propriété, donc du capitalisme commercial mais aussi d'accès aux ressources, soit une façon d'intégrer l'environnement dans l'approche de la régulation. Cependant, ces quatre composantes sont susceptibles de deux justifications d'inégale portée (Tableau 1).

Selon une première optique, qui fut fondatrice mais que les recherches ont conduit à dépasser, les formes institutionnelles sont l'expression de contraintes pesant sur la reproduction de toute économie dominée par le capitalisme. Elles sont alors des

normes par rapport auxquelles analyser la dynamique économique. Ainsi, dans les travaux fondateurs, la contrainte monétaire a été perçue comme s'imposant aux sujets marchands, même si le régime monétaire correspondant peut s'organiser selon diverses configurations. Il est tentant d'utiliser ce fondement pour introduire le rapport social à l'environnement : la soutenabilité écologique serait alors une norme imposée à la reproduction d'une économie. Cette vision fonctionnaliste ne décrit pas d'où viennent ces contraintes qui peuvent apparaître comme « naturelles », s'imposant à tout système quel qu'il soit. Or, tous les domaines de l'économie sont régis par des rapports sociaux qui font l'objet de conflits qui opposent les entités soumises à ces rapports.

Aussi faut-il privilégier une approche alternative qui laisse ouverte la question de la satisfaction ou non de la contrainte. Par exemple, le rapport monétaire définit la relation entre débiteur et créateur, quitte à ce qu'il puisse déboucher sur une crise de la confiance en la monnaie lorsqu'aucune règle ne s'impose. La forme de concurrence analyse les relations entre les entreprises et laisse ouverte l'évolution de la concentration du capital. Pour sa part, le rapport social à l'environnement (A2 Cahen-Fourot, 2023) oppose producteurs et utilisateurs de ressources, ce qui renvoie à la définition des droits de propriété et n'implique en rien que soit assurée la soutenabilité écologique. De même, la relation État/Économie n'a pas pour fonction de légitimer une distribution du pouvoir mais de décrire les relations entre citoyens et organisations étatiques. Enfin, la modalité d'intégration à l'international désigne les rapports qu'entretiennent les différents État-nation entre eux et avec les acteurs transnationaux privés comme publics. L'avantage de cette seconde conception est triple. D'abord, elle ouvre sur une pluralité de configurations pour chaque forme institutionnelle. Ensuite, les conflits qui les traversent sont à l'origine de leur genèse.

Tableau 1 : Deux justifications des formes institutionnelles

Fondement Domaine	Réponse à une contrainte	Rapport social entre	Forme institutionnelle
1. Monnaie	Sur le système de paiement (capacité marchande)	Débiteurs / Créditeurs	Régime monétaire
2. Concurrence entre foyers d'accumulation	Concurrentielle (survie / faillite)	Entreprises	Régime de concurrence
3. Organisation sociale de la production	Coordination entre producteurs	Capital / travail	Rapport salarial
4. Organisation matérielle de la production	Reproduction de l'écosystème	Producteurs / Utilisateurs de ressources naturelles	Rapport social à l'environnement
5. Biens publics	Cohésion et légitimité d'une société	Citoyens / État	Relations État / Économie
6. Conflit entre espaces politiques	Viabilité vis-à-vis des autres sociétés	Entre État-Nations	Intégration dans les relations internationales

► Description

Enfin, la norme concernant la reproduction cède la place à l'endomorphisme des structures encadrant les capitalismes, entendu comme leur permanente transformation sous l'effet même de l'enchaînement des cycles d'accumulation. Pour autant, il ne faut pas sous-estimer le rôle de la contingence dans les processus de sortie de crise. Les régimes d'accumulation peuvent ainsi se succéder, selon un mouvement propre à chaque territoire, loin donc de la convergence vers une forme canonique de capitalisme, destinée à s'imposer en longue période.

Les formes institutionnelles façonnent les régimes d'accumulation et d'appropriation

Par rapport aux analyses marxistes traditionnelles, la théorie de la régulation se démarque en récusant l'hypothèse d'un unique régime d'accumulation qui serait constitutif du mode de production capitaliste lui-même. Au-delà de la permanence des rapports sociaux qui se reproduisent dans le long terme, ils ne cessent de s'incarner dans des formes institutionnelles différentes. Telle est la source de la diversité des régimes d'accumulation. De façon très schématique, chaque forme institutionnelle peut mettre en œuvre des mécanismes différents. Ainsi, le rapport

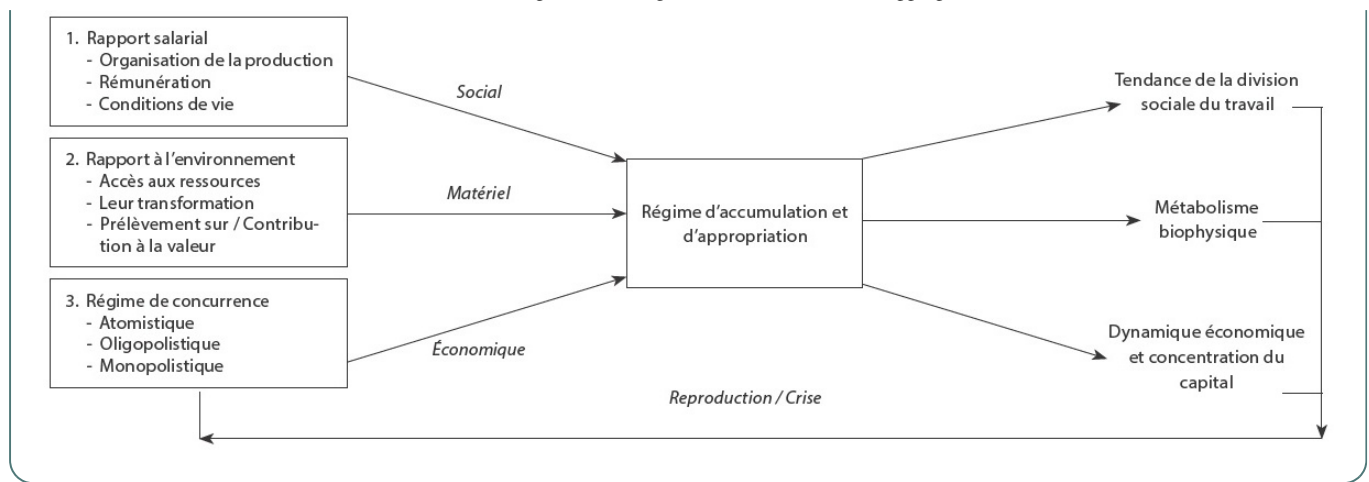
salarial peut être gouverné par la pression concurrentielle qu'exerce l'armée de réserve ou résulter d'un rapport de force permettant une contractualisation du contrat de travail, l'exonérant partiellement du risque propre aux aléas de la conjoncture. Le rapport à l'environnement peut prendre en compte la préservation des ressources naturelles ou au contraire la considérer comme une source de profit par leur exploitation extensive. Un cas limite est celui des régimes rentiers purs (C2 Vercueil & Faudot, 2023) dans lesquels l'appropriation domine la logique de l'accumulation. De même, les firmes peuvent se livrer une concurrence sans limite ou au contraire mettre en œuvre une forme de corporatisme et de cartellisation (Figure 1).

La question est alors de savoir quelles sont les combinaisons susceptibles de déboucher sur un régime d'accumulation et/ou d'appropriation viable, au moins transitoirement, car pour la théorie de la régulation, rien ne garantit, *a priori*, la stabilisation dynamique d'un processus aussi contradictoire. Les crises peuvent être essentiellement économiques mais concerner aussi la nature du lien social ou encore la relation sociale avec l'environnement. Ainsi, ces épisodes ne sont plus la répétition des mêmes processus économiques puisqu'ils peuvent aussi porter sur la distribution du pouvoir entre capital et travail ou encore dériver de la contradiction entre accumulation et environnement. Pour incorporer la question des rentes liées aux ressources dites « naturelles », est proposée la notion de régime d'accumulation et d'appropriation.

Émergence d'un régime d'accumulation et d'appropriation ou crise structurelle ? La question est essentiellement empirique et non pas seulement théorique. Ainsi s'ouvre la perspective d'une unification des théories usuellement déconnectées, celles de la croissance et celles des crises.

Figure 1

Une vue synoptique du régime d'accumulation et d'appropriation



Les composantes d'un régime d'accumulation et d'appropriation

On désigne par ce terme, l'ensemble des régularités assurant une progression générale, relativement et transitoirement cohérente, de l'accumulation du capital et de la valeur, c'est-à-dire permettant de résorber ou d'étaler dans le temps les distorsions et déséquilibres qui naissent en permanence du processus lui-même.

Ces régularités concernent :

- un type d'évolution du rapport social d'activité dont l'une des modalités concerne l'organisation de la production et de rapport des producteurs aux moyens de production ;
- une forme de rapport à l'environnement qui décrit l'accès aux ressources biotiques et abiotiques et leur métabolisme (C1 Magalhaes, 2023) au cours du processus de production ;
- un horizon temporel de valorisation du capital sur la base duquel peuvent se dégager les principes de gestion ;
- un partage de la valeur permettant la reproduction dynamique des différentes classes ou groupes sociaux en conformité avec un bloc social dominant ;
- une composition de la demande sociale validant l'évolution tendancielle des capacités de production ;
- une modalité d'articulation avec les formes non capitalistes, lorsque ces dernières ont une place déterminante dans la formation économique étudiée (économie domestique, rentière liée à la propriété du sol et sous-sol...).

Compte tenu de la diversité et complexité des facteurs impliqués, on pourrait imaginer soit une incapacité à faire émerger un tel régime, soit au contraire une multiplicité de tels régimes issus d'une simple juxtaposition de formes institutionnelles *ad hoc*.

Les régimes d'accumulation et d'appropriation comme hiérarchie des formes institutionnelles

La théorie de la régulation s'oppose à une conception purement combinatoire de l'économie institutionnelle qui a tendance à postuler qu'il existe un très grand nombre de régimes potentiels. L'objection est double. D'une part, analytiquement, on peut montrer que de nombreux régimes d'accumulation potentiels ne sont pas viables, d'autre part, l'histoire n'a livré jusqu'à présent qu'un petit nombre de tels régimes, ne serait-ce que parce qu'il faut tenir compte de la nature des processus qui permettent l'émergence d'une configuration viable. Pour autant, les régimes d'accumulation et d'appropriation ne résultent pas de purs hasards mais plutôt d'une série d'essais et d'erreurs. À l'issue de ces processus, plus qu'une complémentarité des formes institutionnelles, s'impose le plus souvent l'hypothèse de leur hiérarchie (Tableau 2).

Tableau 2 : L'évolution des régimes d'accumulation comme basculement des hiérarchies entre formes institutionnelles

Régime d'accumulation Caractéristiques	Ancien Régime	Industriel extensif	Fordiste	Financier	Anthropogénétique	Écologiquement soutenable
1. Formes institutionnelles dominantes	Rapport social à l'environnement	Concurrence	Rapport salarial	Régime monétaire et financier	Rapport État / Société civile / Économie	Rapport social à l'environnement
2. Formes institutionnelles dominées	– État / Économie – Rapport de production	– État / Économie – Rapport salarial	– Concurrence – État / Économie – Rapport social à la nature	– Rapport salarial – États / Économie	– Régime monétaire – Concurrence	– Insertion internationale – État / Économie
3. Dynamique macro-économique	Économie de subsistance	Début de croissance cumulative	Forte croissance et affirmation du capitalisme	Faible croissance instable, non soutenabilité sociale	Le bien vivre avant la croissance	Ouverte sur la décroissance, complément au mode anthropogénétique
4. Type de crise Cyclique	Liée aux aléas climatiques	Endogène lié à l'accumulation	Réponse de la politique économique aux déséquilibres	Succession de bulles spéculatives	Lié à la démographie et aux pandémies	Lié à la succession des accidents climatiques et environnementaux
5. Structurelle	Conflit politique sur l'appropriation des richesses	La phase B d'une onde de Kondratiev	Accélération de l'inflation et stagnation	Des systèmes financiers sous contrôle des banques centrales	Si éclatement d'un compromis fondateur	Crise écologique si retard dans les décisions

► Description

Note : Les colonnes en grisé correspondent à de possibles régimes, celles en clair à des régimes observés dans l'histoire

Une première configuration correspond à la régulation à l'ancienne mise en évidence par les historiens de l'École des Annales. En termes théoriques, on peut considérer que le rapport social à l'environnement est la forme institutionnelle dominante par rapport à laquelle se structurent tant les relations État/Économie que les rapports de production car l'activité salariale n'est pas dominante. Lui succède une accumulation dominée par la concurrence propre à l'émergence du capital commercial puis industriel : extensive elle est régulée par les fluctuations de l'armée de réserve. Il est à noter que la nature de l'État change, que perçoit le rapport salarial et que le rapport social à l'environnement est fondamentalement révisé puisque la valeur dérive du travail et non plus de l'exploitation de la terre. La dynamique endogène du changement des techniques conduit ensuite à une accumulation intensive qui vient buter sur un rapport salarial qui demeure concurrentiel. Cette incompatibilité entre ces deux formes institutionnelles est à l'origine de la grande crise de 1929. Après la Seconde Guerre mondiale, la synergie entre la mobilisation des avancées technologiques et productives et un compromis capital-travail de partage des gains de productivité explique qu'à la dépression de l'entre-deux-guerres succèdent des cycles industriels et de simples récessions. De fait c'est le rapport salarial qui façonne la quasi-totalité des autres formes institutionnelles. Un corrélat du dynamisme de l'accumulation n'est autre que la détérioration de l'environnement. La dénomination de « capitalocène » témoigne de la prise en compte, certes tardive, des effets du mode productiviste sur l'environnement. À ce titre apparaît une tension entre domination du rapport salarial et caractère secondaire de la relation sociale à l'environnement.

L'ouverture internationale des économies donne ensuite leur chance à des régimes dominés par la dynamique des exportations et/ou de l'investissement direct. C'est alors la modalité de l'insertion internationale qui occupe le sommet de la hiérarchie institutionnelle. On note un basculement du rapport salarial parmi les formes institutionnelles dominées, alors que se prolonge la dégradation de l'environnement, ne serait-ce que du fait de l'ampleur du commerce international portant sur les ressources naturelles. Ce régime est rejoint, dans les économies anglo-saxonnes, par une accumulation impulsée par la globalisation et l'innovation

financières. Ainsi, le régime financier et monétaire en vient à dominer l'organisation non seulement de l'économie mais de la société tout entière. Comme la numérisation de nombre de produits et de services et la financiarisation sont loin d'impliquer une dématérialisation, la relation à l'environnement continue à être une variable d'ajustement, ce dans la presque totalité des économies devenues étroitement interdépendantes.

Le concept de régime d'accumulation et d'appropriation peut aussi être utilisé pour analyser la viabilité de régimes socioéconomiques potentiels. Un mode de développement anthropogénétique centré sur la santé, l'éducation, la culture peut-il fonctionner et à quelles conditions ? Logiquement il suppose que la relation État/société civile s'impose dans toutes les sphères de l'économie, en réponse aux demandes des citoyens, relayées par des institutions politiques pleinement démocratiques. On pourrait en particulier, cerner le réalisme de la proposition d'un revenu citoyen de base. Du fait du fort contenu en travail humain de ce mode de développement, la dégradation de l'environnement devrait être réduite. Au point d'amorcer un long cheminement en direction de la rupture que constituerait l'institutionnalisation de la relation sociale à l'environnement comme forme institutionnelle dominante. On ne saurait sous-estimer le bouleversement qu'implique un tel mode puisque la maximisation de la croissance, donc de l'accumulation devrait céder la place à l'objectif de bien-être des populations, au niveau mondial et pas seulement national. On peut légitimement se demander si un tel régime est compatible avec la logique même du capital.

L'ouverture d'un programme de recherche

Cette généralisation de la notion de régime d'accumulation par la prise en compte des phénomènes d'appropriation permet d'intégrer, entre autres, l'environnement. Cela ouvre à une réinterprétation de tous les régimes d'accumulation, tout particulièrement le fordisme, mais aussi de l'histoire longue de l'émergence des capitalismes. En termes théoriques, c'est une invitation à élaborer une grammaire des régimes socio-économiques, ce qui serait une montée en généralité de la théorie de la régulation. Émerge une question de recherche : comment analyser les régimes hybrides à l'image du Brésil (D Bruno, 2023) qui mêlent logiques rentière, industrielle mais aussi financière ?

Bibliographie

Aglietta M., 1976, *Régulation et crises du capitalisme*, Calmann-Lévy.

Bertrand H., 1983, « Accumulation, régulation, crise : un modèle sectionnel théorique et appliqué », *Revue économique*, **34**(6), mars.

[Consulter](#) 

Billaudot B., 2001, *Régulation et croissance. Une macroéconomie historique et institutionnelle*, L'Harmattan.

Boyer R., 1988, « Formalizing growth regimes », in G. Dosi *et al.* (dir.), *Technical Change and Economic Theory*, Pinter, p.609-630.

Boyer R., 2000, « Is a finance- led growth regime a viable alternative to Fordism? A preliminary Analysis », *Economy and Society*, **29**(1), p.111-145.

[Consulter](#) 

Robert B., 2015, « L'essor du secteur de la santé annonce-t-il un modèle de développement anthropogénétique ? », *Revue de la régulation*, **17**.

[Consulter](#) 

Bruno M., 2008, « Régulation et croissance économique au Brésil après la libéralisation : un régime d'accumulation bloqué par la finance », *Revue de la Régulation*, **n°3-4**.

[Consulter](#) 

Nishi H., 2011, « A VAR Analysis for the Growth Regime and Demand Formation Patterns of the Japanese Economy », *Revue de la Régulation*, **10**.

[Consulter](#) 

Stockhammer E., 2011, « Financialization, a Good Approach to Beginning a New Discussion between Post Keynesian and Regulationnist Economists? » *Revue de la Régulation*, **n°10**.

Autres références internes à l'ouvrage

A2 Cahen-Fourot L., 2023, « Économie et écologie : le rapport social à l'environnement », in Boyer R., Chanteau J.-P., Labrousse A., Lamarche T. (dir), *Théorie de la régulation, un nouvel état des savoirs*, Dunod.

C1 Magalhaes N., 2023, « Régimes d'accumulation et d'appropriation et flux de matières en longue période », in Boyer R., Chanteau J.-P., Labrousse A., Lamarche T. (dir), *Théorie de la régulation, un*

nouvel état des savoirs, Dunod.

Date de mise en ligne : 29/11/2023

<https://doi.org/10.3917/dunod.boyer.2023.01.0028>

Domaines



Sciences Humaines et Sociales



Sciences, techniques et médecine



Droit et Administration



CAIRN.INFO

Cairn.info, plateforme de référence pour les publications scientifiques francophones, vise à favoriser la découverte d'une recherche de qualité tout en cultivant l'indépendance et la diversité des acteurs de l'écosystème du savoir.

Cairn.info

Connexion
Cairn Pro
À propos
Contact
Aide

Raccourcis

Revue
Ouvrages
Que sais-je ? / Repères
Magazines
Rencontres
Dossiers
Listes de lectures

Langues

Français
English
Español

Domaines

Sciences Humaines et
Sociales
Sciences, techniques et
médecine
Droit et Administration

Avec le soutien de



Retrouvez Cairn.info sur

[Conditions d'utilisation](#) | [Conditions de vente](#) | [Politique de confidentialité](#) | [Gestion des cookies](#) |

[Accessibilité : partiellement conforme](#)

[Accès institutions](#)

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne - 37.65.163.179